



Balade contée nocturne pour l'allée de frênes de Trampot

27 juin 2026

La France suffoque. Les Françaises et Français manquent d'ombre. Pour sensibiliser à l'urgence de planter et protéger les allées d'arbres, ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/ mène depuis 2020 l'Observatoire artistique de l'allée de frênes de Trampot.

Dans ce cadre, le samedi 11 juillet de 21h à 23h, Samuel Stolarz entraînera petits et grands dans une balade contée nocturne de 2 km dans les bois de Trampot et l'allée de frênes (RD 427). José Le Piez présentera ses sculptures.

7ème saison de l'Observatoire artistique de l'allée de frênes de Trampot

Après avoir accueilli le peintre gallois Dan Llywelyn Hall en résidence en mai, nous accueillons pour la troisième année consécutive le sculpteur et musicien José Le Piez, célèbre pour ses « Abrassons ». Il sculptera une troisième bille de frênes de l'allée.

Le samedi 11 juillet, de 21h à 23h, découverte des sculptures de José Le Piez et balade contée avec Samuel Stolarz

Deux sculptures de José Le Piez seront présentées par l'artiste lors de la balade contée que nous proposera Samuel Stolarz. Le conteur, haut-marnais d'adoption, a passé toute sa jeunesse à Trampot. Passionné par la nature et par la magie des contes, il nous entraînera sous les étoiles, dans l'allée de frênes (RD 427) et dans la forêt.

Infos pratiques

Date : Samedi 11 juillet 2026

Heure : 21h à 23h

Lieu : Rdv en face de la ferme d'Audeuil (Trampot), au bout du chemin blanc.

Public : Tous publics (prévoir bonnes chaussures, vêtements chauds, lampe de poche, sièges pliants ou coussins pour s'asseoir par terre, et répulsif anti-tiques).

Participation : Gratuite. **Inscription obligatoire :** contact@allees-avenues.eu

10e anniversaire de l'article L350-3 du code de l'Environnement

2026 marque les **10 ans de l'article L350-3 du code de l'Environnement**, qui protège les allées d'arbres en France : le 20 juillet 2016, la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages était enfin adoptée et intégrait cette avancée décisive pour les allées d'arbres. Celle-ci n'aurait pas existé sans la fameuse allée de frênes de Trampot : menacée d'abattage en 2005, elle avait donné lieu à un livre blanc pour le Conseil de l'Europe « Infrastructures routières : les allées d'arbres dans le paysage », qui a inspiré la rédaction de l'article.

Les allées d'arbres sont ainsi protégées parce qu'elles sont essentielles pour notre bien-être sur les routes et dans nos villes, pour la biodiversité et comme lien vivant entre les territoires et les habitants.

ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /, association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance, à la valorisation et à la défense des allées d'arbres.

Balade contée : samedi 11 juillet de 21h à 23h. Rdv 21h en face de la ferme d'Audeuil (Trampot), au bout du chemin blanc. Longueur du parcours : 2 km. Participation gratuite, **inscription obligatoire :** contact@allees-avenues.eu

Prévoir bonnes chaussures, lampe de poche, sièges pliants légers ou coussins pour s'asseoir par terre. Vêtements chauds. Anti-tiques.

Prochain événement : • Rencontres nationales itinérantes des acteurs des allées d'arbres - **9 novembre 2026** avec le Parc Naturel Régional du Marais poitevin